



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

*** Section 1 - Identification du produit chimique et de la société ***

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

Usage du produit

Adhésif de polyuréthane

Renseignements sur le fabricant

É.-U. et Puerto Rico

MAPEI

1144 East Newport Center Drive

Deerfield Beach, FL 33442

Téléphone : 1-954-246-8888

Canada

MAPEI

2900 Francis-Hughes Avenue

Laval, QC H7L 3J5

Téléphone: 1-450-662-1212

EN CAS D'URGENCE D'ORDRE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPLOSION, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, VEUILLEZ COMPOSER LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE SUIVANTS :

Numéros de téléphone d'urgence (24 heures sur 24):

(É.-U) CHEMTREC 1-800-424-9300

(Canada) CANUTEC 1-631-996-6666

*** Section 2 - Identification des dangers ***

Description générale des risques

Ce produit a été évalué en utilisant le critère spécifié dans la norme 29CFR 1910.1200 (*Hazard Communication Standard* - E.U. ; norme de communication des risques). Ce produit est irritant pour les yeux et pour la peau. Peut causer sensibilisation par le contact de peau. Le liquide et les vapeurs sont inflammables.

Énoncé des risques

DANGER! LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. IRRITANT. Irritant pour les yeux et la peau. Peut causer sensibilisation par le contact de peau. Vapeur néfaste. Ce produit peut être néfaste s'il est aval. Porter des gants appropriés, protection pour les yeux et le visage, et protection respiratoire. Garder hors de la portée des enfants.

Effets éventuels sur la santé : Yeux

Ce produit est irritant pour les yeux. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, écorchement de la cornée et déchirure.

Effets potentiels sur la santé: Peau

Ce produit est irritant pour la peau. Le friction mécanique peut augmenter l'irritation de la peau. Le contact prolongé avec ce produit peut causer des réactions de sensibilisation allergique cutanée.

Effets potentiels sur la santé: Ingestion

L'ingestion de ce produit est improbable. Toutefois, l'ingestion du produit peut entraîner une irritation et des perturbations gastro-intestinales.

Effets potentiels sur la santé: Inhalation

Ce produit peut entraîner une irritation du système respiratoire.

Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition

Hypersensibilité au produit, allergies, et affections cutanées ou respiratoires

Effets potentiels sur l'environnement

Aucune information disponible pour le produit.

Classements HMIS: Santé: 2 Incendie: 2 Réactivité: 1 Prot. Indiv.: Lunettes de sécurité, gants, respirateur de NIOSH si aéroporté les concentrations dépassent des limites d'exposition

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

*** Section 3 - Composition / Information sur les ingrédients ***

No CAS #	Ingrédient	Pourcentage
1317-65-3	Calcaire	30-60
Propriété exclusive	Polyisocyanate Alkylphénol-bloqué	10-30
25085-99-8	Résine époxy	5-10
27138-31-4	Dibenzoate de glycol de Dipropylène	3-7
141-78-6	Ethylacetate	1-5
67762-90-7	Polymère de silicone diméthylque avec de la silice	0.5-1.5
84852-15-3	4-Nonylphenol, embranché	0.5-1.5

*** Section 4 - Premiers soins ***

Premiers soins : Yeux

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins : Peau

Nettoyer à grande eau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins : Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux. Ne pas provoquer le vomissement.

Premiers soins : Inhalation

Emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Premiers soins : Notes à l'intention du médecin

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

*** Section 5 - Mesures de lutte contre le feu ***

Risques généraux d'incendie

Voir Section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Risque d'incendie et d'explosion extrêmement dangereux. Les vapeurs peuvent s'enflammer avec une flamme, des étincelles ou le contact avec toute surface chaude (ampoule électrique ou tuyaux à vapeur) dans des conditions atmosphériques normales. Forme des mélanges explosifs avec l'air. DANGEREUX quand exposé à de la chaleur ou à une flamme. Ce matériau peut s'enflammer avec une flamme ou une étincelle dans toutes conditions atmosphériques normales.

Produits dangereux résultant de la combustion

Des gaz ou des émanations irritants et toxiques peuvent être dégagés pendant un incendie. Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.

Moyens d'extinction

Produit chimique sec (de préférence), mousse, eau.

Matériel d'extinction du feu / Instructions

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Classement des dangers selon la NFPA: Santé: 2 Incendie: 2 Réactivité: 1

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

*** Section 6 - Procédures en cas de déversement ***

Précautions individuelles

Éliminer les sources d'inflammation tels que les sources d'étincelles électriques, statiques ou dues aux frottements.

Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.

Procédures de confinement

Contenir le matériau rejet.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

Précautions pour l'environnement

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

Procédures de nettoyage

Tenter de récupérer le produit libéré, si cela est possible. Laver minutieusement la zone avec de l'eau après qu'une matière se soit renversée ou après un nettoyage suite à une fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Garder hors de la portée des enfants.

Procédures d'évacuation

Isoler la zone. Tenir le personnel inutile éloigné.

Procédures spéciales

Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.

* * * Section 7 - Manutention et entreposage * * *

Procédures de manutention

Garder ce produit à l'écart de la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Utiliser seulement dans les endroits bien aérés. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Éviter toute projection de ce matériau sur la peau et dans les yeux. Garder hors de la portée des enfants.

Procédures d'entreposage

Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien aérée. Garder le récipient hermétiquement fermé. Ne pas laisser geler.

* * * Section 8 - Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle * * *

Directives relative à l'exposition

A: Informations générales sur les produits

Minimiser la formation de brumes en suspension dans l'air.

B: Limites d'exposition des ingrédients

Calcaire (1317-65-3)

OSHA:	15 mg/m ³ TWA (total de poussières); 5 mg/m ³ TWA (fraction respirable)
NIOSH:	10 mg/m ³ TWA (total de poussières); 5 mg/m ³ TWA (poussière respirable)
Alberta:	10 mg/m ³ TWA
Colombie-Britannique:	10 mg/m ³ TWA (total de poussières); 3 mg/m ³ TWA (fraction respirable) 20 mg/m ³ STEL
Nouveau-Brunswick:	10 mg/m ³ TWA (matière particulaire ne contenant pas d'amiante et contenant < 1 % de silice cristalline)
Territoires du Nord-Ouest:	5 mg/m ³ TWA (masse respirable); 10 mg/m ³ TWA (masse totale)
Nunavut:	5 mg/m ³ TWA (masse respirable); 10 mg/m ³ TWA (masse totale)
Québec:	10 mg/m ³ TWAEV (poussière totale, ne contenant pas d'amiante et contenant moins de 1 % de silice cristalline)
Saskatchewan:	20 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³ TWA
Yukon:	20 mg/m ³ STEL 30 mpppc TWA (concentration moyenne pondérée en fonction du temps); 10 mg/m ³ TWA

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

Ethylacetate (141-78-6)

ACGIH:	400 ppm TWA
OSHA:	400 ppm TWA; 1400 mg/m3 TWA
NIOSH:	400 ppm TWA; 1400 mg/m3 TWA
Alberta:	400 ppm TWA; 1440 mg/m3 TWA
Colombie-Britannique:	150 ppm TWA
Manitoba:	400 ppm TWA
Nouveau-Brunswick:	400 ppm TWA; 1440 mg/m3 TWA
Territoires du Nord-Ouest:	400 ppm TWA; 1441 mg/m3 TWA 500 ppm STEL; 1801 mg/m3 STEL
Nouvelle-Écosse:	400 ppm TWA
Nunavut:	400 ppm TWA; 1441 mg/m3 TWA 500 ppm STEL; 1801 mg/m3 STEL
Ontario:	400 ppm TWAEV; 1440 mg/m3 TWAEV
Québec:	400 ppm TWAEV; 1440 mg/m3 TWAEV
Saskatchewan:	500 ppm STEL 400 ppm TWA
Yukon:	400 ppm STEL; 1400 mg/m3 STEL 400 ppm TWA; 1400 mg/m3 TWA

Mesures d'ingénierie

Utiliser une ventilation avec apport d'air neuf.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Matériel de protection personnelle : Yeux/Visage

Porter des lunettes de sécurité avec des coques latérales.

Matériel de protection personnelle : Peau

L'emploi de gants en latex-nitrile est recommand.

Matériel de protection personnelle : Appareil respiratoire

Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire homologuée par NIOSH.

Matériel de protection personnelle : Général

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

* * * Section 9 - Caractéristiques chimiques et physiques * * *

Apparence:	Pâte blanche	Odeur:	Odeur légère d'époxyde
Etat physique:	Liquide	pH:	S.O
Tension de vapeur:	S.O	Densité de la vapeur:	>1.0
Point d'ébullition:	>100° F (>38° C)	Point de fusion:	S.O
Solubilité (H2O):	Insoluble	Densité:	1.30 - 1.60
Taux d'évaporation:	<1.0	COV:	38 g/L (mélange)
Coeff. octanol/eau.:	S.O	Point d'éclair:	104° F (40° C)
Méthode du point d'éclair:	CC	Limite supérieure d'inflammabilité (LSI):	S.O
Limite inférieure d'inflammabilité (LII):	S.O	Vitesse de combustion:	S.O
Inflammation spontanée:	S.O		

Propriétés supplémentaires

Les données fournies dans cette section ne doivent être utilisées qu'à des fins de maniement sûr du produit.

Prière de se reporter aux fiches signalétiques, certificats de conformité ou certificats d'analyse pour les données chimiques et physiques nécessaires à la détermination de la qualité et à des fins de formulation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

*** Section 10 - Stabilité chimique et données sur la réactivité ***

Stabilité chimique

Stable par conditions normales.

Stabilité chimique: Conditions à éviter

Garder à distance de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. éliminer les sources d'inflammation.

Incompatibilité

Ce produit peut réagir avec les acides forts, les bases et les agents d'oxydation.

Décomposition dangereuse

Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.

Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

*** Section 11 - Propriétés toxicologiques ***

Effets en cas de dose aiguë

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Ethylacetate (141-78-6)

DL50 orale rat 5620 mg/kg; DL50 peau lapin >20 mL/kg; DL50 peau lapin >18000 mg/kg

4-Nonylphenol, embranché (84852-15-3)

DL50 orale rat 580 mg/kg; DL50 peau lapin 2031 mg/kg

Cancérogénicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Cancérogénicité des ingrédients

Aucun des composants de ce produit ne fait partie des listes de ACGIH, CIRC, OSHA, NIOSH, or NTP.

Sensibilisation

Ce produit peut sensibiliser par le contact de peau prolongé.

*** Section 12 - Données écologiques ***

Ecotoxicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - Ecotoxicité

Ethylacetate (141-78-6)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	220-250 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 Oncorhynchus mykiss	484 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 Oncorhynchus mykiss	352-500 mg/l	[essai semi-statique]
48 x heures, CE50 Desmodesmus subspicatus	3300 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	560 mg/l	[essai statique]

4-Nonylphenol, embranché (84852-15-3)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	0.135 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 Crapet arlequin (<i>Lepomis macrochirus</i>)	0.1351 mg/l	[essai écoulement continu]

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

96 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	0.36 - 0.48 mg/l	[essai statique]
72 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	0.16 - 0.72 mg/l	[essai statique]
72 x heures, CE50 Desmodesmus subspicatus	1.3 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (.Daphnia magna)	0.14 mg/L	

*** Section 13 - Élimination des résidus ***

Description des résidus et numéros EPA (É.-U.)

A: Informations générales sur les produits

Aucune information supplémentaire disponible.

B: Numéros EPA (É.-U.) des résidu des ingrédients

Ethylacetate (141-78-6)

RCRA: Numéro de déchet U112 (Déchet inflammable)

Instructions relatives à l'élimination des résidus

Les déchets doivent être maniés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales. Consulter les autorités avant la mise au rebut.

Voir Section 7 pour les Procédures de manutention. Voir la section 8 pour des informations sur l'équipement de protection individuelle recommandé.

*** Section 14 - Renseignements relatifs au transport ***

Renseignements liés au DOT (É.-U.)

Appellation réglementaire: Adhésifs

Numéro O.N.U. / N.A #: UN1133 Classe de risques: 3 Groupe d'emballage: III

Information IATA

Appellation réglementaire: Adhésifs

UN #: UN1133 Classe de risques: 3 Groupe d'emballage: III

Information IMDG

Appellation réglementaire: Adhésifs

UN #: UN1133 Classe de risques: 3 Groupe d'emballage: III

Informations TMD

Appellation réglementaire: Adhésifs

Numéro O.N.U. / N.A #: UN1133 Classe de risques: 3 Groupe d'emballage: III

*** Section 15 - Données réglementaires ***

Règlements fédéraux des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Tous les composants de ce produit sont allumés énumérés, ou sont exemptés de l'énumération sur l'inventaire des États-Unis EPA TSCA des substances chimiques. Tous les composants de ce produit figurent, ou sont exemptés de la liste intérieure des substances à moins d'indication contraire.

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Cette matière contient un ou plusieurs des produits chimiques requis pour être identifiée selon la Section 302 (40 CFR 355 Annexe A) de SARA, la Section 313 (40 CFR 372.65) de SARA et/ou CERCLA (40 CFR 302.4).

Ethylacetate (141-78-6)

CERCLA: 5000 Quantité finale à déclarer (RQ) lb; 2270 Quantité finale à déclarer (RQ) kg

Règlements des États des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Des réglementations d'autres États ou entités peuvent s'appliquer. Vérifier les prescriptions des différents États.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - États des États-Unis

Les composants suivants sont inscrits sur une ou plusieurs listes de substances dangereuses des états suivants:

Ingrédient	No CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Calcaire	1317-65-3	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ethylacetate	141-78-6	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

La California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) prescrit l'énoncé (les énoncés) suivant(s):
AVERTISSEMENT ! Ce produit contient une substance chimique identifiée par l'État de Californie comme étant cancérigène.

Informations SIMDUT

A: Informations générales sur les produits



B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Les composants suivants sont identifiés dans la liste de divulgation des ingrédients de la Loi canadienne sur les produits dangereux:

Ingrédient	No CAS #	Concentration minimale
Ethylacetate	141-78-6	1 %

Informations réglementaires supplémentaires

A: Informations générales sur les produits

Le(s) fournisseur(s) d'élément(s) protégé(s) par des droits de propriété intellectuelle déclare(nt) que ces éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (*Toxic Substance Control Act* - E.U.).

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

Ingrédient	No CAS #	TSCA	CAN	EEC
Calcaire	1317-65-3	Oui	NDSL	EINECS
Résine époxy	25085-99-8	Oui	DSL	Non
Dibenzoate de glycol de Dipropylene	27138-31-4	Oui	DSL	EINECS
Ethylacetate	141-78-6	Oui	DSL	EINECS
Polymère de silicone diméthylque avec de la silice	67762-90-7	Oui	DSL	Non
4-Nonylphenol, embranché	84852-15-3	Oui	DSL	EINECS

* * * Section 16 - Renseignements divers * * *

Référence

O1-2273-04

Renseignements divers

Un soin raisonnable a été apporté à la préparation de cette information, mais le fabricant n'accorde aucune garantie de qualité marchande ou autre, ni explicite, ni implicite, concernant cette information. Le fabricant n'avance pas quoi que ce soit et ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de dommages directs, indirects ou accessoires liés à l'emploi de ce produit. L'information présente est donnée de bonne foi et est considérée comme exacte lors de la date d'entrée en vigueur indiquée. Il revient à l'acheteur, et à lui seul, de vérifier que ses activités soient en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et administratives, qu'elles soient de nature fédérale, nationale, provinciale, locale ou autre.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie A

ID: SAH00296

Légende/Abréviations

S.O. / N.D. = sans objet / non-disponible (N/A dans la version anglaise). VLB=Valeurs Limites Biologiques TLV = *.Threshold Limit Value* (concentration maximale admissible). NFPA = *.National Fire Protection Association* - E.U. (association nationale de protection contre le feu). HMIS = *.Hazardous Material Information System* - E.U. (système d'information relatif aux matériaux dangereux). CFR = *.Code of Federal Regulations* (code des réglementations fédérales des E.U.). EPA = *.Environmental Protection Agency* - E.U. (agence de protection de l'environnement du gouvernement fédéral des E.U.) ; TSCA = *.Toxic Substance Control Act* (loi sur le contrôle des substances toxiques) ; ACGIH = *.American Conference of Governmental Industrial Hygienists* - E.U. (conférence américaine des experts gouvernementaux de l'hygiène du travail) ; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer (IARC, *.International Agency for Research on Cancer* en anglais.) ; NIOSH = *.National Institute of Occupational Safety and Health* - E.U. (institut national de sécurité et de santé professionnelles) ; NTP = *.National Toxicology Program* - E.U. (programme toxicologique national) ; OSHA = *.Occupational Safety and Health Administration* - E.U. (administration de sécurité et de santé professionnelles). NJTSR = *.New Jersey Trade Secret Registry* - E.U. (registre des secrets commerciaux du New Jersey).

Personne à contacter: Product Safety Specialist

Téléphone: 1-954-246-8888

Fin de la fiche signalétique SAH00296



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

*** Section 1 - Identification du produit chimique et de la société ***

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

Usage du produit

Adhésif de polyuréthane

Renseignements sur le fabricant

É.-U. et Puerto Rico

MAPEI

1144 East Newport Center Drive

Deerfield Beach, FL 33442

Téléphone : 1-954-246-8888

Canada

MAPEI

2900 Francis-Hughes Avenue

Laval, QC H7L 3J5

Téléphone: 1-450-662-1212

EN CAS D'URGENCE D'ORDRE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPLOSION, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, VEUILLEZ COMPOSER LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE SUIVANTS :

Numéros de téléphone d'urgence (24 heures sur 24):

(É.-U) CHEMTREC 1-800-424-9300

(Canada) CANUTEC 1-631-996-6666

*** Section 2 - Identification des dangers ***

Description générale des risques

Ce produit a été évalué en utilisant le critère spécifié dans la norme 29CFR 1910.1200 (*Hazard Communication Standard* - E.U. ; norme de communication des risques). Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'éclair. Provoque des brûlures à la peau et aux yeux. Ce produit est irritant pour le système respiratoire.

Énoncé des risques

DANGER! LIQUIDE ET VAPEUR EXTRÊMEMENT INFLAMMABLES - LA VAPEUR PEUT CAUSER LE FEU INSTANTANÉ. CORROSIF. Provoque des brûlures à la peau et aux yeux. Irritant respiratoire. Vapeur néfaste.

Peut être nocif ou fatal si avalé. Porter des gants appropriés, protection pour les yeux et le visage, et protection respiratoire. Garder hors de la portée des enfants.

Effets éventuels sur la santé : Yeux

Ce produit est particulièrement irritant pour les yeux et peut causer des brûlures aux yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée.

Effets potentiels sur la santé: Peau

Ce produit peut gravement irriter la peau et causer des brûlures. Le contact prolongé et/ou répété de la peau avec ce produit peut causer une irritation/dermatite.

Effets potentiels sur la santé: Ingestion

Ce produit peut être néfaste ou fatal s'il est avalé. L'ingestion peut entraîner une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé: Inhalation

Ce produit est irritant pour le système respiratoire. L'inhalation excessive de ce matériau entraîne le mal de tête, le vertige, la nausée et l'incoordination. Ce produit est un gaz asphyxiant qui peut entraîner l'inconscience/mort si les niveaux d'OXYGÈNE sont suffisamment bas.

Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition

Hypersensibilité au produit, allergies, et affections cutanées ou respiratoires

Effets potentiels sur l'environnement

Aucune information disponible pour le produit.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

Classements HMIS: Santé: 3 Incendie: 3 Réactivité: 0 Prot. Indiv.: Lunettes de sécurité, gants, tablier synthétique, le respirateur de vapeur si aéroporté les concentrations dépassent des limites d'exposition

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

*** Section 3 - Composition / Information sur les ingrédients ***

No CAS #	Ingrédient	Pourcentage
108-88-3	Toluène	15-40
90-72-2	2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol	10-30
111-40-0	Triamine de diéthylène	10-30
80-05-7	Bisphénol A	7-13
68610-56-0	Résine époxy	7-13

*** Section 4 - Premiers soins ***

Premiers soins : Yeux

Obtenir des soins ou des conseils médicaux. Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Premiers soins : Peau

Obtenir des soins ou des conseils médicaux. Nettoyer à grande eau.

Premiers soins : Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins ou des conseils médicaux.

Premiers soins : Inhalation

Obtenir des soins ou des conseils médicaux. Emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais.

Premiers soins : Notes à l'intention du médecin

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

*** Section 5 - Mesures de lutte contre le feu ***

Risques généraux d'incendie

Voir Section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Risque d'incendie et d'explosion extrêmement dangereux. Les vapeurs peuvent s'enflammer avec une flamme, des étincelles ou le contact avec toute surface chaude (ampoule électrique ou tuyaux à vapeur) dans des conditions atmosphériques normales. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer sur le sol en direction de sources d'inflammation plus éloignées avant de provoquer un retour de flamme.

Produits dangereux résultant de la combustion

Des gaz ou des émanations irritants et toxiques peuvent être dégagés pendant un incendie. Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.

Moyens d'extinction

Produit chimique sec (de préférence), mousse, eau.

Matériel d'extinction du feu / Instructions

Porter un appareil de respiration autonome avec un masque complet en mode de demande de pression positive lors de la lutte contre les incendies.

Classement des dangers selon la NFPA: Santé: 3 Incendie: 3 Réactivité: 0

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

*** Section 6 - Procédures en cas de déversement ***

Précautions individuelles

Éliminer les sources d'inflammation tels que les sources d'étincelles électriques, statiques ou dues aux frottements.

Procédures de confinement

Contenir le matériau rejet.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

Précautions pour l'environnement

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

Procédures de nettoyage

Tenter de récupérer le produit libéré, si cela est possible. Laver minutieusement la zone avec de l'eau après qu'une matière se soit renversée ou après un nettoyage suite à une fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Garder hors de la portée des enfants.

Procédures d'évacuation

Isoler la zone. Tenir le personnel inutile éloigné.

Procédures spéciales

Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.

* * * Section 7 - Manutention et entreposage * * *

Procédures de manutention

Garder ce produit à l'écart de la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Utiliser seulement dans les endroits bien aérés. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Éviter toute projection de ce matériau sur la peau et dans les yeux. Garder hors de la portée des enfants.

Procédures d'entreposage

Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien aérée. Garder le récipient hermétiquement fermé.

* * * Section 8 - Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle * * *

A: Limites d'exposition des ingrédients

Toluène (108-88-3)

ACGIH:	20 ppm TWA
OSHA:	200 ppm TWA 300 ppm Ceiling
NIOSH:	100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL
Alberta:	50 ppm TWA; 188 mg/m ³ TWA La substance peut être aisément absorbée par la peau intacte
Colombie-Britannique:	Effet reproducteur défavorable 20 ppm TWA
Manitoba:	20 ppm TWA
Nouveau-Brunswick:	50 ppm TWA; 188 mg/m ³ TWA peau - potentiel pour absorption par voies cutanées
Territoires du Nord-Ouest:	100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL Notation de peau
Nouvelle-Écosse:	20 ppm TWA
Nunavut:	100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL Notation de peau
Ontario:	20 ppm TWAEV
Québec:	50 ppm TWAEV; 188 mg/m ³ TWAEV Désignation de peau
Saskatchewan:	60 ppm STEL 50 ppm TWA
Yukon:	Notation de peau 150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL 100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

Triamine de diéthylène (111-40-0)

ACGIH:	Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée 1 ppm TWA
OSHA:	1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA
NIOSH:	1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA Potentiel pour absorption par voies cutanées
Alberta:	1 ppm TWA; 4.2 mg/m ³ TWA La substance peut être aisément absorbée par la peau intacte
Colombie-Britannique:	Sensitizer 1 ppm TWA Notation de peau
Manitoba:	1 ppm TWA
Nouveau-Brunswick:	1 ppm TWA; 4.2 mg/m ³ TWA peau - potentiel pour absorption par voies cutanées
Territoires du Nord-Ouest:	1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA 3 ppm STEL; 13 mg/m ³ STEL Notation de peau
Nouvelle-Écosse:	1 ppm TWA Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée
Nunavut:	1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA 3 ppm STEL; 13 mg/m ³ STEL Notation de peau
Ontario:	1 ppm TWAEV; 4 mg/m ³ TWAEV Absorption par la peau, les yeux, ou les muqueuses
Québec:	1 ppm TWAEV; 4.2 mg/m ³ TWAEV Désignation de peau
Saskatchewan:	2 ppm STEL 1 ppm TWA
Yukon:	Notation de peau 1 ppm STEL; 4 mg/m ³ STEL 1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA

Bisphenol A (80-05-7)

Yukon:	0.05 ppm Ceiling; 2.8 ppm Ceiling
--------	-----------------------------------

Mesures d'ingénierie

Utiliser une ventilation avec apport d'air neuf.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Matériel de protection personnelle : Yeux/Visage

Porter des lunettes de sécurité avec des coques latérales.

Matériel de protection personnelle : Peau

L'emploi de gants en latex-nitrile est recommand.

Matériel de protection personnelle : Appareil respiratoire

Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire homologuée par NIOSH.

Matériel de protection personnelle : Général

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

***** Section 9 - Caractéristiques chimiques et physiques *****

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

Apparence:	Liquide ambre	Odeur:	Odeur dissolvante
Etat physique:	Liquide	pH:	S.O
Tension de vapeur:	S.O	Densité de la vapeur:	>3.0
Point d'ébullition:	>104° F (>40° C)	Point de fusion:	S.O
Solubilité (H2O):	Insoluble	Densité:	0.8 - 1.0
Taux d'évaporation:	<1.0	COV:	38 g/L (mélange)
Coeff. octanol/eau.:	S.O	Point d'éclair:	59° F (15° C)
Méthode du point d'éclair:	CC	Limite supérieure d'inflammabilité (LSI):	S.O
Limite inférieure d'inflammabilité (LII):	S.O	Vitesse de combustion:	S.O
Inflammation spontanée:	S.O		

*** Section 10 - Stabilité chimique et données sur la réactivité ***

Stabilité chimique

Ceci est un produit stable.

Stabilité chimique: Conditions à éviter

Garder à distance de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. éliminer les sources d'inflammation.

Incompatibilité

Ce produit peut réagir avec les acides forts, les bases et les agents d'oxydation.

Décomposition dangereuse

Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Lors de la décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, oxydes d'azote, et autres composés organiques.

Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

*** Section 11 - Propriétés toxicologiques ***

Effets en cas de dose aiguë

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Toluène (108-88-3)

CL50 inhalation rat: 12.5 mg/L 4 h; CL50 inhalation rat: >26700 ppm 1 h; DL50 orale rat: 636 mg/kg; DL50 peau lapin: 8390 mg/kg; DL50 peau rat: 12124 mg/kg

2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol (90-72-2)

DL50 orale rat: 1000 mg/kg; DL50 peau rat: 1280 mg/kg

Triamine de diéthylène (111-40-0)

DL50 orale rat 819 mg/kg; DL50 peau lapin 672 mg/kg

Bisphenol A (80-05-7)

DL50 orale rat 3200 mg/kg; DL50 peau lapin 3000 mg/kg

Cancérogénicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Cancérogénicité des ingrédients

Toluène (108-88-3)

ACGIH:	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
IARC:	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989] (Groupe 3 (non classifiable))

Sensibilisation

Aucune information disponible pour le produit.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

* * * Section 12 - Données écologiques * * *

Ecotoxicité

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Analyse des ingrédients - Ecotoxicité

Toluène (108-88-3)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	15.22-19.05 mg/L	[essai écoulement continu] 1 jour d'âge
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	12.6 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 Oncorhynchus mykiss	5.89-7.81 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 Oncorhynchus mykiss	14.1-17.16 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 Oncorhynchus mykiss	5.8 mg/l	[essai semi-statique]
96 x heures, CL50 Crapet arlequin (<i>Lepomis macrochirus</i>)	11.0-15.0 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 Oryzias latipes	54 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 Guppy (<i>Poecilia reticulata</i>)	28.2 mg/l	[essai semi-statique]
96 x heures, CL50 Guppy (<i>Poecilia reticulata</i>)	50.87-70.34 mg/l]	[essai statique]
96 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	>433 mg/L	
72 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	12.5 mg/l	[essai statique]
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	5.46 - 9.83 mg/l	[essai statique]
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	11.5 mg/L	

Triamine de diéthylène (111-40-0)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 Leuciscus idus	430 mg/l	[essai semi-statique]
96 x heures, CL50 Guppy (<i>Poecilia reticulata</i>)	248 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 Guppy (<i>Poecilia reticulata</i>)	1014 mg/l	[essai semi-statique]
72 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	1164 mg/L	
96 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	345.6 mg/L	
96 x heures, CE50 Desmodesmus subspicatus	592 mg/L	
24 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	37 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>Daphnia magna</i>)	16 mg/L	

Bisphenol A (80-05-7)

Essai et Espèces		Conditions
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	3.6-5.4 mg/l	[essai écoulement continu]
96 x heures, CL50 tête-de-boule (<i>Pimephales promelas</i>)	4.0-5.5 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CL50 Oncorhynchus mykiss	4 mg/L	
96 x heures, CL50 Brachydanio rerio	9.9 mg/l	[essai statique]
96 x heures, CE50 Pseudokirchneriella subcapitata	2.5 mg/L	

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

48 x heures, CE50 Daphnie (<i>.Daphnia magna</i>)	10.2 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>.Daphnia magna</i>)	3.9 mg/L	
48 x heures, CE50 Daphnie (<i>.Daphnia magna</i>)	9.2 - 11.4 mg/l	[essai statique]

*** Section 13 - Élimination des résidus ***

Description des résidus et numéros EPA (É.-U.)

A: Informations générales sur les produits

Aucune information disponible pour le produit.

B: Numéros EPA (É.-U.) des résidu des ingrédients

Toluène (108-88-3)

RCRA: numéro de déchet U220

Instructions relatives à l'élimination des résidus

Les déchets doivent être maniés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales. Consulter les autorités avant la mise au rebut.

Voir Section 7 pour les Procédures de manutention. Voir la section 8 pour des informations sur l'équipement de protection individuelle recommandé.

*** Section 14 - Renseignements relatifs au transport ***

Renseignements liés au DOT (É.-U.)

Appellation réglementaire: Liquides inflammables, corrosifs, n.s.a. (Toluène , 2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol)

Numéro O.N.U. / N.A #: UN2924 **Classe de risques:** 3 **Groupe d'emballage:** II

Information IATA

Appellation réglementaire: Liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (Toluène , 2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol)

UN #: UN2924 **Classe de risques:** 3 **Groupe d'emballage:** II

Information code IMDG

Appellation réglementaire: Liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (Toluène , 2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol)

UN #: UN2924 **Classe de risques:** 3 **Groupe d'emballage:** II

Informations TMD

Appellation réglementaire: Liquide inflammable, corrosif, n.s.a. (Toluène , 2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol)

Numéro O.N.U. / N.A #: UN2924 **Classe de risques:** 3, (8) **Groupe d'emballage:** II

*** Section 15 - Données réglementaires ***

Règlements fédéraux des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Tous les composants de ce produit sont allumés énumérés, ou sont exemptés de l'énumération sur l'inventaire des États-Unis EPA TSCA des substances chimiques. Tous les composants de ce produit figurent, ou sont exemptés de la liste intérieure des substances à moins d'indication contraire.

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Cette matière contient un ou plusieurs des produits chimiques requis pour être identifiée selon la Section 302 (40 CFR 355 Annexe A) de SARA, la Section 313 (40 CFR 372.65) de SARA et/ou CERCLA (40 CFR 302.4).

Toluène (108-88-3)

SARA 313:	1.0 % concentration de de minimus
CERCLA:	1000 Quantité finale à déclarer (RQ) lb; 454 Quantité finale à déclarer (RQ) kg

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

Bisphenol A (80-05-7)

SARA 313: 1.0 % concentration de de minimus

Règlements des États des États-Unis

A: Informations générales sur les produits

Des réglementations d'autres États ou entités peuvent s'appliquer. Vérifier les prescriptions des différents États.

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - États des États-Unis

Les composants suivants sont inscrits sur une ou plusieurs listes de substances dangereuses des états suivants:

Ingrédient	No CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Toluène	108-88-3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Triamine de diéthylène	111-40-0	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Bisphenol A	80-05-7	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

La California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) prescrit l'énoncé (les énoncés) suivant(s):

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie comme provoquant des effets sur la reproduction et le développement.

Informations SIMDUT

A: Informations générales sur les produits



B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Les composants suivants sont identifiés dans la liste de divulgation des ingrédients de la Loi canadienne sur les produits dangereux:

Ingrédient	No CAS #	Concentration minimale
Toluène	108-88-3	1 %
Triamine de diéthylène	111-40-0	0.1 %
Bisphenol A	80-05-7	1 %

Informations réglementaires supplémentaires

A: Informations générales sur les produits

Le(s) fournisseur(s) d'élément(s) protégé(s) par des droits de propriété intellectuelle déclare(nt) que ces éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (. *Toxic Substance Control Act* - E.U.).

B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

Ingrédient	No CAS #	TSCA	CAN	EEC
Toluène	108-88-3	Oui	DSL	EINECS
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Oui	DSL	EINECS
Triamine de diéthylène	111-40-0	Oui	DSL	EINECS
Bisphenol A	80-05-7	Oui	DSL	EINECS
Résine époxy	68610-56-0	Oui	DSL	Non

* * * Section 16 - Renseignements divers * * *

Référence

O1-2270-01

Renseignements divers

Un soin raisonnable a été apporté à la préparation de cette information, mais le fabricant n'accorde aucune garantie de qualité marchande ou autre, ni explicite, ni implicite, concernant cette information. Le fabricant n'avance pas quoi que ce soit et ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de dommages directs, indirects ou accessoires liés à l'emploi de ce produit. L'information présente est donnée de bonne foi et est considérée comme exacte lors de la date d'entrée en vigueur indiquée. Il revient à l'acheteur, et à lui seul, de vérifier que ses activités soient en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et administratives, qu'elles soient de nature fédérale, nationale, provinciale, locale ou autre.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: ULTRABOND G19 - Partie B

ID: SAH00297

Légende/Abréviations

S.O. / N.D. = sans objet / non-disponible (N/A dans la version anglaise). VLB=Valeurs Limites Biologiques TLV = *.Threshold Limit Value* (concentration maximale admissible). NFPA = *.National Fire Protection Association* - E.U. (association nationale de protection contre le feu). HMIS = *.Hazardous Material Information System* - E.U. (système d'information relatif aux matériaux dangereux). CFR = *.Code of Federal Regulations* (code des réglementations fédérales des E.U.). EPA = *.Environmental Protection Agency* - E.U. (agence de protection de l'environnement du gouvernement fédéral des E.U.) ; TSCA = *.Toxic Substance Control Act* (loi sur le contrôle des substances toxiques) ; ACGIH = *.American Conference of Governmental Industrial Hygienists* - E.U. (conférence américaine des experts gouvernementaux de l'hygiène du travail) ; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer (IARC, *.International Agency for Research on Cancer* en anglais.) ; NIOSH = *.National Institute of Occupational Safety and Health* - E.U. (institut national de sécurité et de santé professionnelles) ; NTP = *.National Toxicology Program* - E.U. (programme toxicologique national) ; OSHA = *.Occupational Safety and Health Administration* - E.U. (administration de sécurité et de santé professionnelles). NJTSR = *.New Jersey Trade Secret Registry* - E.U. (registre des secrets commerciaux du New Jersey).

Personne à contacter: Product Safety Specialist

Téléphone: 1-954-246-8888

Fin de la fiche signalétique SAH00297